

13 septembre 2021

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi
13 septembre 2021 à dix-huit heures à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les
Conseillers suivants :

Michael Benedict, Jean Lanthier, Jason Carrière, Robin Pilon,
Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le
Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Jasmin Gibeau et le
Responsable des loisirs et Adjoint au directeur Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance.
7. Rapports comités / commissions.
8. Avis de motion et dépôt projet de règlement:
 - a) Règlement N° 10-2021 modifiant et remplaçant le plan d'urbanisme révisé # 08-2008 et ses amendements ;
 - b) Règlement N° 11-2021 modifiant et remplaçant le règlement sur les permis et certificats # 09-2008 et ses amendements ;
 - c) Règlement N° 12-2021 modifiant et remplaçant le règlement de construction # 10-2008 et ses amendements ;
 - d) Règlement N° 13-2021 modifiant et remplaçant le règlement de lotissement # 11-2008 et ses amendements ;
 - e) Règlement N° 14-2021 modifiant et remplaçant le règlement de zonage # 12-2008 et ses amendements ;
 - f) Règlement N° 15-2021 modifiant et remplaçant le règlement sur les dérogations mineures # 05-2009 et ses amendements.
9. Adoption de Règlements.
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Contrat d'entretien chaudière hôtel de ville ;
 - c) Rôle d'évaluation – mise à jour ;
 - d) Renouvellement contrat SGE borne de recharge ;
 - e) Délégation d'autorité – subvention ;
 - f) Panneau de protection plexiglass ;
 - g) OMH – versement annuel.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Embauche préposés aux buts – aréna Guy Lafleur ;
 - b) Remerciement étudiant(e)s ;
 - c) Embauche animation/cours ;
 - d) Location salle – Élections Canada ;

13 septembre 2021

- e) Fixation assemblée publique de consultation sur les projets de plan/règlements d'urbanisme.
- 12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) Formation Classe I : col bleu ;
 - b) Formation découpeuse à disque ;
 - c) Renouvellement entente : dégels d'eau ;
 - d) Coupe de tuyaux sanitaires ;
 - e) Climatiseur – usine de filtration ;
 - f) Embauche journalier(ère) aux Travaux publics ;
 - g) Travaux empierrement ;
 - h) Nettoyage tour d'eau – aréna Guy Lafleur.
- 13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - a) Démission pompier ;
 - b) Cadets Sûreté du Québec ;
 - c) Gants pour pompiers.
- 14. Rapport du maire.
- 15. Nouvel Avis de Motion.
- 16. Divers/ Varia :
 - a) Cérémonie Guy Lafleur ;
 - b) Publicité Journal les 2 vallées ;
 - c) Publicité Journal in médias ;
 - d) Demande – programme couches lavables ;
 - e) Appui – protection des lacs de la Petite-Nation.
- 17. Affaires nouvelles.
- 18. Parole au public.
- 19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2021-09-308

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-309

CONSIDÉRANT que des copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 août 2021 et des séances extraordinaires du 26 août 2021 et du 30 août 2021 ont été remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues les 9 août 2021, 26 août 2021 et 30 août 2021 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

13 septembre 2021

Rés. : 2021-09-310

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2021-07-25 au 2021-08-21 totalisant 76 655.99 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2021-08-01 au 2021-08-31 totalisant 50 071.76 \$ (No : 47145 à No : 47187) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2021-08-31 totalisant 54 702.03 \$ (No : 4413 à No : 4440) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2021-08-31 totalisant 153 664.13 \$ (No : 511 à No : 513).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : Tenue d'une période de questions.
Début à 18 h 03 ; Fin à 18 h 07.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Michael Benedict, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 10-2021 modifiant et remplaçant le plan d'urbanisme révisé # 08-2008 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 10-2021.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Jean Lanthier, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 11-2021 modifiant et remplaçant le règlement sur les permis et certificats # 09-2008 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 11-2021.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Jason Carrière, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 12-2021 modifiant et remplaçant le règlement de construction # 10-2008 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 12-2021.

13 septembre 2021

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par monsieur Robin Pilon, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 13-2021 modifiant et remplaçant le règlement de lotissement # 11-2008 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 13-2021.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Hélène Laprade, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 14-2021 modifiant et remplaçant le règlement de zonage # 12-2008 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 14-2021.

AVIS DE MOTION

EST par la présente donné par madame Mélanie Boyer, conseillère, qu'elle proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement N° 15-2021 modifiant et remplaçant le règlement sur les dérogations mineures # 05-2009 et ses amendements ;

ET dépose le projet de Règlement N° 15-2021.

Rés. : 2021-09-311

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2021-08-03	10617+	Productions Feedback Inc.	2 042.54 \$	taxes
		- Spectacle camp de jour		incl.
2021-08-02	17793-	Waste Management	5 458.30 \$	taxes
	0732-9+	- Frais dépotoir		incl.
2021-08-06	199917-	Pétroles Pétro-Canada	1 344.21 \$	taxes
	199916	- Essence, diesel, mazout		incl.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2021-09-312

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

13 septembre 2021

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise M. Hugo Blais, responsable des loisirs et adjoint au directeur, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso le contrat d'entretien 2021-2022 de notre chaudière de chauffage avec Alpha Combustion, pour une somme de 2 464 \$ plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-313

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures suivantes de Servitech Inc. pour le maintien à jour du rôle d'évaluation :

- Facture # 39726 498.75 \$ plus taxes applicables
- Facture # 39751 5 764.24 \$ plus taxes applicables

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-314

CONSIDÉRANT la fin du contrat actuel avec le Service de Gestion des Équipements (SGE) nécessaire au bon fonctionnement de la borne de recharge réseautée pour véhicules électriques :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° IC-15480 du 5 août 2021 de AddÉnergie au montant de 750 \$ plus taxes applicables, pour le renouvellement de trois (3) ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, du contrat d'entretien de la borne électrique située près du Marché Métro, conformément à l'entente de partenariat avec Circuit Électrique.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-315

CONSIDÉRANT la résolution 2021-07-273 sur l'autorisation de dépôt d'un projet pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme du fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso délègue pleine autorité au secrétaire-trésorier et directeur général, Jasmin Gibeau, à intervenir avec les gens responsables du fonds canadien de revitalisation des communautés-Québec pour

13 septembre 2021

toutes questions et/ou documents à remplir en lien avec la demande de subvention pour le projet de terrasse piétonnière.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-316

CONSIDÉRANT la pandémie Covid-19 qui sévit toujours ;

CONSIDÉRANT les élections municipales du 7 novembre prochain ainsi que du vote par anticipation du 31 octobre ;

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité pour l'ensemble des personnes présentes aux élections :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° 40161 de 3D Coupe au montant de 729.60 \$ plus taxes applicables, pour l'achat de 8 panneaux en plexiglass autoportant de 24 pouces x 32 pouces.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-317

CONSIDÉRANT le montant établi par l'Office de l'Habitation de l'Outaouais pour la participation de la Ville de Thurso au budget global :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 27 335 \$ en guise de quote-part pour l'année 2021 à l'OMH.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Robin Pilon quitte son siège à 18 h 15.

Rés. : 2021-09-318

CONSIDÉRANT le début des activités à l'aréna Guy Lafleur :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'engagement des personnes ci-dessous à titre de préposés aux buts à l'aréna Guy Lafleur, au salaire minimum selon un horaire établi :

13 septembre 2021

- Loïc Raby
- Alexy Ducharme
- Samuel Grégoire
- Frédérique Pilon
- Yzack Lavoie

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Robin Pilon reprend son siège à 18 h 16.

Rés. : 2021-09-319

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant(e)s pour différents travaux durant l'été;

CONSIDÉRANT le départ de ces étudiant(e)s pour la rentrée scolaire :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso remercie par la présente les étudiant(e)s ci-dessous pour le travail accompli et leur souhaite une excellente année scolaire :

Mélika Clément
Noémie Vallée
Anaïs Vézina
Anthony Pierre
Coralie Bissonnette
Xavier Raby
Gabrielle Godin
Pénélope Legault

Louis-Philippe Beaulne
Caroline Guindon
Tristan Dupuis
Maude Raby
Élodie St-Jean
Jabob Beaulieu
Audrey Lalonde
Jasmine Leblanc

Et les cadets :

Benjamin Papineau
Jérémie Lahaie

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-320

CONSIDÉRANT la tenue d'activités et de loisirs pour 2021;

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher du personnel pour l'animation :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

13 septembre 2021

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'embauche de la personne mentionnée ci-dessous :

- Marie-France Proulx zumba 50 \$/heure

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-321

CONSIDÉRANT la demande d'Élections Canada ;

CONSIDÉRANT les élections fédérales en septembre 2021 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la location de la salle du centre communautaire James Maclaren au coût de 1 625 \$ plus taxes applicables, pour la tenue des élections fédérales telle que demandée par Elections Canada.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-322

ATTENDU QU'en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal fixe la date, l'heure et le lieu de toute assemblée :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso fixe la consultation publique pour présenter les projets du plan et des règlements modifiant et remplaçant ceux de 2008 et leurs amendements :

Le jeudi 30 septembre 2021 à 18 heures au centre communautaire James Maclaren sis au 125 rue Bourget, Thurso, Qc, J0X 3B0.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-323

CONSIDÉRANT les besoins de former la relève :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte de rembourser 50 % du cours « Formation théorique et pratique sur camion automatique

13 septembre 2021

classe 1 » à M. Sylvain Lavoie, col bleu, au coût de 1 500 \$ (3 000 \$ à 50 %) sous preuve de réussite du cours.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-324

CONSIDÉRANT la nécessité que les employés des travaux publics soient formés pour l'utilisation de la découpeuse à disque;

CONSIDÉRANT l'importance de la santé et sécurité au travail :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription des employés des travaux publics à la formation pour la découpeuse à disque offerte par APSAM au montant de 763 \$ plus taxes applicables, qui se tiendra le 17 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-325

CONSIDÉRANT la demande de proposition de services auprès d'entrepreneurs en plomberie pour les dégels d'eau :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte de renouveler l'entente pour la saison 2021-2022 avec Plomberie Jacques Proulx Inc. pour les dégels d'eau, à savoir 350 \$/heure plus taxes pour la première heure et 50 \$ plus taxes pour chaque quart d'heure supplémentaire;

ET QUE si un électricien est nécessaire pour faire fonctionner une pompe, le coût de l'électricien sera de 90 \$/heure plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-326

CONSIDÉRANT les branchements sanitaires non conformes dans le secteur « Guy Lafleur » ;

CONSIDÉRANT que les branchements non conformes peuvent occasionner des problèmes de refoulement chez les citoyens :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

13 septembre 2021

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission du 16 août 2021 de l'entreprise Clean Water Works pour la coupe de tuyaux entrants dans la conduite sanitaire principale.

QU'un budget de 15 000 \$ soit alloué à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-327

CONSIDÉRANT la défektivosité du climatiseur actuel à l'usine de filtration ;

CONSIDÉRANT qu'une évaluation du coût de réparation a été effectuée ;

CONSIDÉRANT qu'il est plus avantageux de changer l'appareil :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission n° 2678 du 18 août 2021 de Services S.P. au montant de 2 995 \$ plus taxes applicables, pour l'achat (et le remplacement) d'un climatiseur de style thermopompe Moovair 12 000 BTU.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jason Carrière quitte son siège à 18 h 21.

Rés. : 2021-09-328

CONSIDÉRANT le processus de dotation pour le poste de journalier(ère) temporaire aux travaux publics :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso embauche madame Sandra Trottier à titre de journalière aux travaux publics, à compter du mercredi 15 septembre 2021, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jason Carrière reprend son siège à 18 h 22.

Rés. : 2021-09-329

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme GHD concernant le type d'empierrement et la manière de l'effectuer ;

13 septembre 2021

CONSIDÉRANT les travaux effectués en collaboration avec Chemins de fer Québec-Gatineau ;

CONSIDÉRANT les glissements de terrains autant sur le côté du citoyen que du côté de la voie ferrée :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture n° 30039 de Transport Michel Deschamps au montant de 60 081.51 \$ plus taxes applicables pour les travaux d’empierrement, y compris le matériel, dans le fossé entre la rue Guy Lafleur et le chemin de fer.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2021-05-330

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l’acceptation de la proposition du 1^{er} septembre 2021 (travaux effectués le 3 septembre 2021) de Toromont CIMCO au montant de 1 609.75 \$ plus taxes applicables, pour le nettoyage de la tour d’eau à l’aréna Guy Lafleur (dossier légionellose).

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2021-09-331

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la démission de monsieur Francis Prévost à titre de pompier volontaire, effective le 31 juillet 2021.

QUE le Conseil municipal le remercie par les présentes pour le travail accompli.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2021-09-332

CONSIDÉRANT l’entente avec la Sûreté du Québec :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

13 septembre 2021

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 1678 du 31 juillet 2021 de la Sûreté du Québec au montant de 10 000 \$ pour les services de deux cadets sur le territoire de la Ville de Thurso pour la saison estivale 2021.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-333

CONSIDÉRANT les besoins actuels en équipement pour la caserne de pompiers :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission SC20008051 du 25 août 2021 de Boivin & Gauvin au montant de 2 900 \$ plus taxes applicables, pour l'achat de 25 paires de gants NFPA ERGOFLEX en cuir, pour la brigade de pompiers.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-334

CONSIDÉRANT la cérémonie entourant la levée du chandail de Guy Lafleur dans la LHJMQ ;

CONSIDÉRANT la reconnaissance de la Ville de Thurso envers Guy Lafleur :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat d'une table pour 10 personnes au coût de 1 000 \$ plus taxes applicables, pour la cérémonie entourant la levée du chandail de Guy Lafleur qui se déroulera à Gatineau le 29 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-335

CONSIDÉRANT le 130^e anniversaire du Canton de Lochaber-Partie-Ouest;

CONSIDÉRANT l'affichage publicitaire effectué par le journal les 2 Vallées dans l'édition du 8 septembre 2021 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

13 septembre 2021

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'achat d'une publicité dans le journal les 2 Vallées au coût de 365 \$ plus taxes applicables, pour souligner le 130^e anniversaire du Canton de Lochaber-Partie-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-336

CONSIDÉRANT la *Semaine de la municipalité* du 12 au 18 septembre 2021;

CONSIDÉRANT l'affichage publicitaire à paraître par le journal in médias (Info Petite Nation) dans l'édition du 15 septembre 2021 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat d'une publicité dans le journal in médias (Info Petite Nation) au coût de 500 \$ plus taxes applicables, pour souligner la *Semaine de la municipalité*.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-337

CONSIDÉRANT le programme de subvention pour l'achat de couches lavables créé par la Ville de Thurso ;

CONSIDÉRANT le formulaire d'inscription complété par madame Janie Bertrand et les pièces justificatives reçues :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 246.92 \$ à madame Janie Bertrand dans le cadre du programme de subvention pour l'achat de couches lavables suite à la réception des pièces justificatives requises.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2021-09-338

CONSIDÉRANT que les lacs de la Petite-Nation constituent un réservoir d'eau de quantité et de qualité exceptionnelles à moins de 2 heures d'Ottawa, la Capitale du Canada et de Montréal, la plus grande région métropolitaine du Québec, ces deux villes regroupant une population de 5.365 millions;

CONSIDÉRANT que ces lacs, situés dans la MRC de Papineau, sont strictement affectés à la villégiature, la conservation, le récréotourisme, l'écotourisme et la foresterie;

CONSIDÉRANT que tout le long de ce bassin se retrouve un vaste réseau de baux miniers (claims) et que le forage y est en cours;

13 septembre 2021

CONSIDÉRANT que dans son schéma d’aménagement révisé en 2018, la MRC n’a prévu aucune affectation pour l’industrie minière;

CONSIDÉRANT que l’extraction du graphite, le minéral principalement recherché, se fait par l’opération de mine à ciel ouvert de grandes dimensions qui posent un risque réel pour l’environnement et la qualité de vie de la population;

CONSIDÉRANT qu’il y a conflit d’usage entre l’exploitation minière et les vocations déterminées pour notre territoire par la MRC :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso appuie le Regroupement de protection des Lacs de la Petite-Nation, très préoccupé par le risque que notre territoire devienne une région minière, demande que les activités minières soient interdites dans les zones désignées par la MRC Papineau comme étant réservées à la villégiature, au récréotourisme, à l’écotourisme et à la foresterie.

Adoptée à l’unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d’une période de questions.
Début à 18 h 37; Fin à 18 h 40.

Rés. : 2021-09-339

MONSIEUR JASON CARRIÈRE PROPOSE,

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

QUE la présente séance soit levée à 18 heures 41.

Adoptée à l’unanimité.

(signé)
Benoit Lauzon
Maire

(signé)
Jasmin Gibeau
Sec.-trés. et Dir. gén.

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l’approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu’il contient au sens de l’article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)
Maire